

SAINTE-FOY



PETANQUE

Sainte Foy les Lyon, le 10 mai 2017

ASSOCIATION 11180
FFPJP – 2129 –
Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

Objet : Compte Rendu de la réunion de bureau du 3 mai 2017

Membres Présents: Manuel BIECO, Murielle ANDRE, Yvan MURAT, Yves MORANT, Dominique FLAMAND, Emmanuel TEYSSIER, Cathy CHANDANSON, Alain BERNIER, Henri SANVISEN (président d'honneur)

Excusés :

✓ **Approbation du compte rendu précédent**

- Sans objet

✓ **Résultats récents :**

- Championnat du Rhône vétéran :
 - Une équipe championne du Rhône : Alain BERNIER, Michel CHANDANSON, Yves MORANT
 - Une équipe en demi-finale : Manu BIECO, Titin LUSINCHI, Christian TAPE.
- Championnat du Rhône doublette mixte, une équipe passe le lendemain : Françoise NOEL, Dominique FLAMAND
- Championnat du Rhône doublette senior, une équipe le lendemain : Alain BERNIER, Damien MOREAU
- Championnat du Rhône doublette junior, Jeremy DELONGVERT atteint la demi-finale.
- Championnat de tir : Alain BERNIER et Dominique FLAMAND représenteront le club !
- Félicitations à tous

✓ **Manifestation en mai :**

- GPV du 4 mai. Tout est prêt ! Rendez-vous à partir de 12H30 pour la préparation.
- Coupe de France le 5 mai contre l'Ile Barbe.
- Qualificatif pour le championnat du Rhône promotion et le tir le 13 mai à Ste Foy.

- Qualificatif pour pétanque en fête : Un concours est prévu le 8 mai au Karo. Rappeler que chaque doublette ne peut compter qu'un licencié.
- Mêlée-Démêlée le 19 mai. Un BBQ est prévu ensuite.

- ✓ **Communication**
 - Le Raid de la ville de Sainte Foy est organisé le 25 juin dans la ville. Des bénévoles seraient les bienvenues. S'adresser aux membres du bureau!

- ✓ **Rappel règlement intérieur**
 - Des comportements inacceptables ont été constatés (boissons) Le club est responsable des membres aux heures d'ouverture. Il faut veiller à ne pas dépasser les limites.

- ✓ **Points financiers** : Les comptes sont à l'équilibre.

- ✓ **Récompenses:**
 - Le montant des récompenses est en cours de discussion. Une enveloppe de 800 euros sera attribuée pour les récompenses aux points. La récompense est limitée à 50 points.

 - Des récompenses relatives aux résultats dans les championnats du Rhône seront attribuées. Leurs montants sont les suivants :
 - Vainqueur 50
 - Finaliste 40
 - Demi-finaliste 30
 - Quart-finaliste 20

- ✓ **Prochaine réunion** : **Lundi 12 mai**

Pour le Bureau,

Alain BERNIER, Secrétaire du club